https://www.bosquentin.fr/nouvel-habitant/

Nouvel habitant

Vous venez récemment d’élire domicile ou vous vous installerez prochainement dans notre commune ?
L’ensemble des élus et des agents municipaux vous souhaitent la bienvenue !

Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur la liste des nouveaux arrivants afin d’être invité aux événements organisés par la commune.

Des informations utiles vous seront également transmises sur les services de la commune et de l’intercommunalité.